



BTS DIETETIQUE – RENTREE 2020

BAC+2



web



Les objectifs du diplôme

Le ou la titulaire du BTS Diététique est un professionnel de la santé en matière de nutrition. Collaborateurs de médecins, de gestionnaires et de chercheurs, il apporte sa compétence scientifique et technique pour assurer : la qualité des aliments et des préparations, l'équilibre nutritionnel, l'établissement de régimes sur prescription médicale et le respect des règles d'hygiène. Il peut intervenir tout au long de la chaîne alimentaire ; conception, production, distribution... Il assure également une mission de formation, de prévention et d'éducation en matière de nutrition. Ces activités ont été classées 22 catégories et 4 fonctions : conception et élaboration, gestion, organisation encadrement et contrôle et formation éducation prévention.

Un diplôme d'Etat reconnu



Un diplôme d'Etat est un diplôme mis en place et géré par l'Etat par l'Education Nationale. Il a été développé avec la branche professionnelle pour une parfaite adaptation au marché du travail et ses besoins. Ainsi tous les candidats quel que soit leur origine scolaire passent le même diplôme et suivent le même programme défini par le ministère au travers d'un référentiel d'examen.



Votre cursus et âge

Titulaire d'un Bac ou équivalent (pas de spécialité particulière exigée)
Pas de limite d'âge minimale ou maximale



Votre statut

Le choix entre une formation scolaire avec des stages (20 semaines min) ou une reconversion professionnelle pour les reprises d'études (CIF, Pôle Emploi...)



Votre semaine de cours

Cours du lundi au vendredi de septembre à mai avec passage de l'examen en mai-juin en fin de 2^{ème} année et en septembre suivant la fin de la formation (oral de stages)





Le programme de formation et les acquis du diplôme

- Enseignement spécifique professionnel : Conception, Elaboration (conception de plan, de locaux et installation des équipements, élaboration de plans alimentaires, de menus à préparer par une cuisine centrale, élaboration de régimes conformes aux prescriptions médicales, adaptation de l'alimentation à des activités ou des conditions de vie particulières, participation à des enquêtes alimentaires, épidémiologiques..., participation à la réalisation de fiches techniques de préparations culinaires, participation à la conception et au lancement de nouveaux produits et rédaction de documents professionnels) - Gestion (Gestion des achats et des stocks, des conditions d'exploitation, prévisionnelle, gestion du personnel et création et gestion d'un petit commerce)- Organisation, encadrement, contrôle (Contrôle de l'hygiène et de la réalisation des repas en cuisine centrale, organisation et contrôle de la réalisation des préparations diététiques spécifiques, organisation et contrôle de la distribution des repas et estimation et contrôle de la consommation alimentaire) - Formation, éducation, prévention...

Une formation courte et efficace mêlant théorie et professionnalisme !

Les débouchés possibles

Le titulaire du BTS pourra exercer le métier de diététicien nutritionniste dans de nombreuses structures publiques ou privées, thérapeutiques ou non ... Une poursuite d'étude en DEES/ licence est possible

Le référentiel d'examen et ses épreuves

EPREUVES	COEFF	FORME	DUREE
E1/A Biochimie Physiologie	2	Ecrit	3h
E1/B Aliments et nutrition	2	Ecrit	4h
E2/ Bases physiopathologiques de la diététique	3	Ecrit	4h
E3/ Economie Gestion	2	Ecrit	3h
E4/ Présentation et soutenance de mémoire	3	Oral	1h
E5/A Mise en Œuvre d'activités technologiques d'alimentation	2.5	Ecrit	3h
E6/ Langue vivante étrangère : anglais	1	Oral	45 min

Pour une réelle préparation à l'examen final, régulièrement entraînement avec des sujets types examen et contrôle continu des connaissances

Un tarif adapté à votre situation

Frais de scolarité pour une année scolaire : 4 000€ (*1)

Ce montant est à verser par mois en 8 versements de 500€ de septembre à avril chaque 1^{er} du mois

Nous vous offrons la chance de **bénéficier d'Avantages Exceptionnels** et de réduire le montant de vos frais de scolarité pour paiement anticipé de votre formation, **3 options s'offrent à vous :**

- Option 1 : Pour tout paiement des frais de scolarité en une fois avant le 30 juin profitez de 600€ en moins
- Option 2 : Pour tout paiement des frais de scolarité en une fois avant le 31 août profitez de 300€ en moins
- Option 3 : Pour tout paiement des frais de scolarité en 4 versements profitez de 100€ en moins

Au montant des frais de scolarité s'ajoutent des frais d'inscription définitive de 350€ (*2)

(*1): Les frais de scolarité comprennent tous les frais liés à la formation y compris les produits utilisés dans le cadre des cours en esthétique, diététique et ESF. Des fournitures complémentaires et une liste de matériels professionnels peut être demandé selon la formation (liste remise à l'inscription) ; ils sont à verser aux dates précisées selon l'option de paiement choisie : avant le 30/06 – avant le 31/08 – en 4 versements (à savoir le 01/09, le 01/11, le 01/01 et le 01/03 de l'année concernée) – par mois (à savoir chaque 1^{er} du mois de septembre à avril) – Ces frais bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours et de conditions de remboursement en cas d'annulation

(*2) : Les frais d'inscription définitive sont non remboursables, non soumis à un délai de rétractation et sont à payer lors de l'inscription. Ils comprennent les frais liés à l'inscription c'est-à-dire les diverses rencontres avec la direction pédagogique et la réalisation des documents administratifs.

